

Département de Saône-et-Loire
Arrondissement de MÂCON
Canton MÂCON I

COMMUNE DE SANCÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du CGCT)

Le Conseil Municipal de SANCÉ se réunira à la mairie, Salle du Conseil Municipal, en séance ordinaire, pour la séance du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry POTHIER, Maire,

JEUDI 2 JUILLET 2026 à 18h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026
- Désignation du secrétaire de séance.

- ▶ Appel des conseillers
- ▶ Approbation du procès-verbal du 5 juin
- ▶ Désignation du secrétaire de séance.

ADMINISTRATION GENERALE

- ▶ 1- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
- ▶ 1a- Approbation convention de bénévolat
- ▶ 2b- Approbation convention école de musique avec le département de Saône-et-Loire

FINANCES

- ▶ 2- Passage au Compte Financier Unique (CFU)
- ▶ 3- Remboursement des frais de déplacements des agents
- ▶ 4- Remboursement des frais de déplacements des élus
- ▶ 5- Externalisation des payes au centre de gestion 71
- ▶ 6- Tarif redevance occupation domaine public borne électrique

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ 7- Modification quotité de travail d'un agent de l'école de musique
- ▶ 8- Création d'un poste d'assistante administrative et juridique

JEUNESSE

- ▶ 9- Approbation du règlement intérieur des services périscolaire
- ▶ 10- Approbation du règlement intérieur du centre de loisirs sans hébergement de Sancé

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Contrôle de police

SANCÉ, 23 juin 2026
Le Maire,
Thierry POTHIER

